

## Lettre Hebdo n° 362 - Semaine du 9 au 15 décembre 2024

### Infos écoles

**Type** : programme Écoles numériques 2025.

**Destinataires** : toutes les écoles à l'exception de celles de Bort-les-Orgues et Brive-la-Gaillarde car ces deux communes ne sont pas éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

**Descriptif** : le dispositif *Écoles numériques* est reconduit pour l'année 2025. Les dossiers de candidature doivent être déposés **avant le 7 février 2025**.

**Documents** :                      ▶ [Note départementale](#)                      ▶ [Acte de candidature](#)

**Lien** : [page](#).

**Type** : recommandations relatives aux déplacements en Israël et dans les territoires palestiniens.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : informé de projets de déplacements en Israël et dans les territoires palestiniens, le haut fonctionnaire adjoint de défense et de sécurité souhaite attirer notre attention et rappelle que les recommandations du Quai d'Orsay sont toujours d'actualité et confirmées par le site du [ministère de l'Europe et des affaires étrangères](#).

« Il demeure déconseillé aux ressortissants français, sauf pour des raisons impératives, de se rendre en Israël et dans les territoires palestiniens, y compris pour des visites touristiques et familiales ».

Le haut fonctionnaire indique qu'un voyage scolaire ne semble pas constituer une raison impérative.

Pour mémoire, tout déplacement d'élèves doit être déclaré via le [formulaire](#) qui figure sur le site de la DSDEN. Un déplacement à l'étranger impose, en complément, un enregistrement sur [Ariane](#).

**Lien** : [page](#).

## Actions éducatives

**Type** : prix « Non au harcèlement ».

**Destinataires** : écoles élémentaires et primaires.

**Descriptif** : le prix « Non au harcèlement » vous offre la possibilité de travailler avec vos élèves sur l'empathie, l'altérité et le vivre-ensemble. Ce concours est l'un des trois temps forts inscrits dans le programme PHARe et peut vous permettre d'accéder à la labellisation niveau 2, au même titre que le Safer Internet Day fixé au 11 février 2025.

Pour participer, les productions des élèves doivent être déposées sur la plateforme « Démarches simplifiées » **avant le 31 janvier 2025**.

**Documents** :

- ▶ [Flyer de présentation](#)
- ▶ [Guide de saisie sur la plateforme](#)
- ▶ [Règlement](#)
- ▶ [Logo à inclure dans vos productions](#)

**Lien** : [page](#).

**Type** : appel à candidatures pour le label E3D 2024-2025.

**Destinataires** : toutes les écoles.

### Message de la mission académique éducation au développement durable

La [lettre de rentrée EDD](#) vous informait, en septembre dernier, de l'ouverture de la campagne de labellisation E3D pour l'année scolaire 2024-2025.

Si votre établissement, déjà engagé dans les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030, souhaite valoriser ses actions en postulant à un label E3D (niveaux 1, 2 ou 3), nous vous invitons à signaler votre intention auprès de Madame Broussolle-Clauzade, chargée de mission départementale, [edd19@ac-limoges.fr](mailto:edd19@ac-limoges.fr).

Cette démarche permettra de recenser votre établissement et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé jusqu'au dépôt de votre dossier de candidature, fixé au **28 mars 2025**.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire et vous remercions chaleureusement pour votre engagement dans cette dynamique essentielle.

**Lien** : [page](#).

**Type** : journée mondiale de l'autisme 2025.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : dans le cadre de la journée mondiale de l'autisme 2025, le centre ressources autisme du Limousin propose trois appels à projets :

- l'autisme expliqué par les élèves ;
- tous en bleu pour l'autisme ;
- crée ton visuel pour le tour de cou.

Les deux premiers projets sont ouverts à toutes les classes de la maternelle au lycée, le troisième est dédié aux dispositifs TSA.

Pour tout savoir sur cette opération, vous pouvez consulter le site du [centre ressources autisme du Limousin](#).

**Documents** :       ▶ [Affiche](#)

**Lien** : [page](#).

**Type** : éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI).

**Destinataires** : écoles élémentaires et primaires.

**Descriptif** : sensibiliser les élèves, dès l'école à partir du cycle 2, à la compréhension des principes d'établissement d'un budget, aux notions de monnaie, de dépenses, de crédit et d'épargne, tel est l'enjeu de l'EDUCFI.

Une page [Eduscol](#) est dédiée à l'EDUCFI. Vous y trouverez des ressources qui explicitent des contextes et proposent des pistes pédagogiques pour mettre en œuvre l'éducation économique, budgétaire et financière en cycles 2 et 3.

Vous pouvez notamment découvrir et imprimer le jeu « [Mes questions d'argent](#) ». Ce jeu de plateforme aborde des thématiques de la vie courante : achats, dépenses, assurance, budget, crédit ou encore moyens de paiement.

La Banque de France de Corrèze, qui n'est pas une banque commerciale, peut vous proposer une animation gratuite en classe autour de ce jeu (notamment sur l'histoire de la monnaie, les moyens de paiement et la gestion d'un budget).

Des vidéos présentant les interventions possibles de la Banque de France en école, dont une à l'école de Verneuil-sur-Vienne, sont disponibles [ici](#).

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

- Florence Liraud, [florence.liraud@ac-limoges.fr](mailto:florence.liraud@ac-limoges.fr), IEN en charge de la mission mathématiques ;
- Justine Espinasse, [justine.espinasse1@ac-limoges.fr](mailto:justine.espinasse1@ac-limoges.fr), CPC référente mathématiques dans la circonscription de Brive rural.